

## SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1902.

---

PRÉSIDENTE DE M. LE BARON DE LOË.

---

*Scrutin pour la nomination de trois membres effectifs.* — MM. Waxweiler, professeur à l'Université, directeur de l'Institut de sociologie; Wodon, professeur à l'Institut de sociologie, et A. Deleener, assistant à l'Institut de sociologie, sont nommés membres effectifs.

*Ouvrages présentés.* — *Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées par la Société d'anthropologie de Bruxelles pendant l'exercice 1901*, par M. le baron de Loë, membre effectif.

*Nouvelles observations relatives aux gisements des Iguanodons de Bernissart*, par M. Van den Broeck, membre effectif.

*Résumé d'une note de M. Doudou sur des sources ferrugineuses incrustantes et sur les trous qui fument du ravin d'Agimont*, par le même.

*Compte rendu des explorations aux environs d'Engis*, par M. Doudou, membre effectif.

*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1902, n° 8.

*Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1902, n° 8.

*Bulletin de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique*, 1902, n° 8.

*Bulletin de la Société belge de géologie*, tome XIII, fasc. 3. — Cornet, Sur le quaternaire sableux de la vallée de la Haine. — Millard Reade, Dépôts post-glaciaires traversés par le nouveau canal de Bruges. — Sauvage, Le Mammouth dans la partie sud de la mer du Nord. — Rutot, Sur le creusement de la vallée de la Lys. — Rutot, Signification des graviers quaternaires; leur indépendance des dépôts auxquels ils semblent servir de base; nouvelles coupes du Quaternaire aux environs de Charleroi. — Rutot, Comparaison du Quaternaire de Belgique avec le Glaciaire de l'Europe centrale.

*Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 1902, n° 4.

*Revue de l'École d'anthropologie*, 1902, X. — Mahoudeau, Note sur les anciens habitants de la Corse.

*Bulletino di Paleontologia italiana*, tome XXVIII, n° 7. — Pigorini, Osservazioni sull' età della pietra fatti in Italia prima del 1860. — Pigorini, Continuazione della avilta paleolitica nell' età neolitica. — Orsi, Necropoli i stazioni sicule di transizione.

*Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, mars 1902. — Förstmann, Die Kreuzinschrift von Palinque. — Reinecke, Abbildungen frühbronzezeitlicher Fundstücke aus Rheinhessen in Besitz der Mainzeralterthums-Vereins. — Belck, Die Ausgrabungen in Schanuramalti. — Bartels, Ueber die Gebräuche welche die Bebenä bei Begräbnissen üben. — Oppert, Ueber den Salagramastein. — Rössler, Archäologische Forschungen und Ausgrabungen in Transkaukasien unternommen für die kaiserlich russische archäologische Commission im Jahre 1900.

Avril 1902. — Olshausen, Die Zeitstellung der Schwanenhalsnadeln und der Gesichturnen. — Ankermann, Einige Fetische aus Togo.

Mai 1902. — Reinecke, Zu Niederbayerischer Funden. — Andrie, Die älteste Nachricht über die sogenannten Azteken Mikrocephalen. — Rössler, Archäologische Forschungen und Ausgrabungen in Transkaukasien unternommen für die kaiserlich russische archäologische Commission im Jahre 1900. — Davidsohn, Die Brasilianischen Xiphopagen Maria Rosalina. — Standinger, Einiges über Millifiori-Glas. — Müller, Reise nach Ostasien.

Juin 1902. — Jentsch, Steinerne Bronze Gussform von Homo. — Krause, Stamm von Ureingeborten Australien. — Traeyn, Das Wohnheitsrecht der Stämme Mi-Schkodrak.

Juillet 1902. — Lissauer, Beiträge zur Kenntniss des paläolithischen Menschen in Deutschland und Süd-Frankreich. — Schweinfurth, Kieselartefacte in der diluvialen Schotterterrasse und auf der Plateau-Höhen von Theben.

*Glasnik zemaljskog Muzeja u Bosni i Hercegovini*, XIX.

*Anales del Museo Nacional de Montevideo*.

*Science of man. Journal of the Royal Anthropological Society of Australasia*, 26 août 1902. — Harper, North Queensland Ethnography. — Leygat, Notes on the Malekulese. — The Queensland Flora. — An Australian explorer, the Hon. A. C. Gregory. — The man from tertiary times. — Mac Donald, The Asiatic relationship of the Oceanic family of languages. — Wirra' Dthoor-ree, etc.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

*Correspondance.* — L'École d'anthropologie de Paris nous envoie le programme de ses cours pour l'année académique qui s'ouvre.

*Motion d'ordre.* — M. le PRÉSIDENT. — Nous avons en ce moment-ci des travaux considérables en préparation qui exigeront des dépenses extraordinaires pour les planches qui doivent les accompagner. Il y a lieu de décider la conduite à tenir.

M. VAN DEN BROECK. — La description des fouilles et découvertes faites à Furfooz, qui sera publiée par MM. Van den Broeck et Rahir d'une part et M. Houzé d'autre part pour la partie anthropologique, nécessitera un nombre considérable de planches. Il vaudrait mieux faire un travail complet, entier, et attendre jusqu'à l'année prochaine pour présenter l'ensemble des résultats.

M. JACQUES dit que M. Van den Broeck peut aller de l'avant, nous trouverons les moyens de publier avec tout le soin qu'il comporte cet important travail.

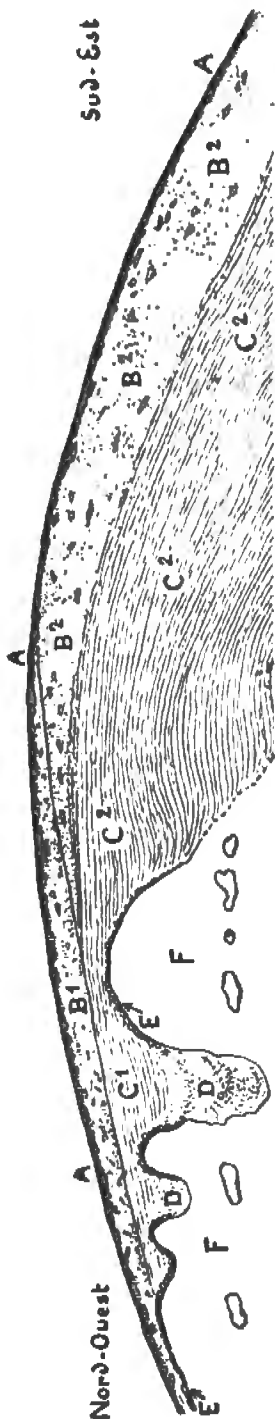
Quant à lui, il a terminé l'étude de la collection Haas, étude qui doit paraître dans le tome XIX, et doit être accompagnée, en raison de l'importance de la collection, d'un nombre considérable de planches nécessitant une dépense assez élevée, 450 francs environ. Il demande en conséquence que l'Assemblée émette un nouveau vote sur cette dépense qui a déjà été approuvée antérieurement.

L'Assemblée consultée maintient son approbation.

#### COMMUNICATION DE M. DE MUNCK.

#### UN NOUVEAU GISEMENT A SILEX REUTELIENS DÉCOUVERT AU LIEU DIT BEAU-VAL (MONS-HAVRÉ).

A la séance du 28 janvier 1901, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de la découverte que j'avais faite, à Harmignies, du premier gisement à industrie reutelienne pure situé dans le Hainaut. Les recherches que je poursuis en vue de l'enrichissement des collections du Musée royal d'histoire naturelle viennent de me révéler l'existence, au lieu dit Beau-Val (Mons-Havré), d'un gisement semblable à celui d'Harmignies. Je n'ai pu jusqu'ici, il est vrai, y pratiquer des fouilles proprement dites, mais l'exploration d'une tranchée du petit chemin de fer des anciennes exploitations des phosphates du bois d'Havré, visible sur une longueur d'environ



75 mètres, m'a permis de recueillir une assez importante série de silex travaillés dont je sou mets aujourd'hui quelques exemplaires à votre examen.

La coupe et la légende ci-contre vous donneront, mieux que n'importe quelle description, une idée de la valeur statigraphique du gisement situé à 50 mètres d'altitude, sur le flanc nord-ouest, d'un mamelon dominant la vallée de la Haine.

A. — Sol actuel (humus) avec débris de l'industrie néolithique mélangés à des silex paléolithiques à l'état remanié et provenant des couches sous-jacentes. Vers le flanc sud-est du mamelon la couche A, recouvrant directement l'éolien sableux B<sup>2</sup>, renferme des restes d'industrie néolithique d'autant plus pure que cette couche s'éloigne du gisement paléolithique nord-ouest.

B<sup>1</sup>. — Cinquante centimètres environ d'épaisseur de limon des pentes formé d'éléments divers déposés par ruissellement des eaux pluviales, remaniés par les travaux agricoles et provenant du délavage des couches quaternaires et crétacées sous-jacentes et voisines.

B<sup>2</sup>. — Sable éolien absolument semblable à celui qui se présente sous forme de dunes dans le bois d'Havré et que l'on retrouve à l'état nivelé, par les travaux agricoles, dans les plaines du Camp de Châlons et des Champs-Élysées (Saint-Symphorien). Restes abondants de l'industrie néolithique dont les matières premières proviennent surtout des assises crétacées de Spiennes, d'Obourg et de Saint-Denis lez-Mons.

La découverte de l'atelier néolithique de Beau-Val a été signalée dès 1886 au Congrès historique et archéologique de Namur, et j'en ai figuré l'emplacement sur la *Carte préhistorique et protohistorique des environs de Mons*, publiée par la Société d'archéologie de Bruxelles. (*Annales de cette Société*, t. IV, 1890.)

C<sup>1</sup>. — Ergeron argilo-sableux plus ou moins remanié.

- C<sup>2</sup>. — Ergeron argilo-sableux bien en place et semblable à celui de la grande tranchée de l'exploitation de M. Hardenpont, à Saint-Symphorien.
- D. — Poches remplies de sable se rapportant au Moséen.
- E. — Gravier à silex reuteliens parfaitement caractérisés, la plupart des percuteurs ayant beaucoup servi et de nombreux rognons de silex taillés sur presque toutes leurs surfaces de manière à présenter un grand nombre d'angles aigus. Ces percuteurs et ces rognons sont tout à fait identiques à ceux recueillis en très grand nombre par moi-même à Harmignies ainsi que par M. Rutot dans certains gisements reutelo-mesviniens, mesviniens, chelléens et même acheuléens de la vallée de la Haine. M. Rutot ainsi que toutes les personnes compétentes ayant eu l'occasion d'examiner ces rognons travaillés sont d'accord pour y voir des projectiles à main ou, peut-être, à fronde; il se confirme donc qu'il convient d'ajouter à l'outillage si primitif du Reutélien la *vierrre de jet*.
- F. — Terrain crétacé.

#### DISCUSSION.

M. le PRÉSIDENT remercie M. de Munck de son intéressante communication.

M. DE PAUW fait ses réserves sur la réalité de la taille des pièces.

M. RUTOT. — En effet, il n'y a pas de silex taillés à l'époque reutélienne; ce sont des pièces *utilisées*. Les pièces présentées par M. de Munck, que pour ma part j'admets comme dûment utilisées, ne sont pourtant pas absolument probantes. Elles ne le deviennent que par comparaison avec les pièces recueillies dans d'autres gisements, et qui sont, elles, tout à fait démonstratives.

COMMUNICATION DE M. RUTOT.  
SUR LES ANTIQUITÉS DÉCOUVERTES  
DANS LA PARTIE BELGE DE LA PLAINE MARITIME  
ET NOTAMMENT SUR CELLES RECUEILLIES  
A L'OCCASION DU CREUSEMENT  
DU NOUVEAU CANAL DE BRUGES A LA MER.

(Voir MÉMOIRE n° II.)

Dans ce mémoire M. Rutot décrit les résultats archéologiques et ceux des sondages qu'il a effectués au cours de ses levées géologiques dans la Flandre occidentale.

Il étudie d'abord succinctement la géologie de la région; l'examen de la tourbe lui a permis d'établir un chronomètre englobant le Néolithique. Il passe ensuite à l'étude détaillée des différents gisements, y compris ceux explorés par M. le baron de Loë, tant de la plaine maritime que du nouveau canal, et reconstitue, à l'aide de ces données, l'histoire de Bruges primitive.

#### DISCUSSION.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Rutot de son intéressante communication.

M. VAN DEN BROECK attire l'attention sur la collection de poteries grossières, réunie à Boulogne-sur-Mer par M. Savage. Ce sont des types d'une analogie frappante avec ceux de M. Rutot.

M. RUTOT. — A Wissant, il y a également une collection de poteries absolument semblables.

M. JACQUES émet le vœu que M. le baron de Loë, dont la compétence en la matière est bien connue, veuille bien se charger d'une étude monographique de ces poteries.

M. le baron DE LOË promet de s'en occuper.

#### COMMUNICATION DE M. HOUZÉ.

##### LES OSSEMENTS HUMAINS D'YORTAN KELEMBO.

Dans notre dernière séance, M. le baron de Loë nous a présenté des ossements humains provenant des fouilles entreprises par M. Paul Gaudin, dans la nécropole préhistorique d'Yortan Kelembo en Mysie. Il nous a résumé les magnifiques résultats des recherches archéologiques, au sujet desquelles M. Frans Cumont a inséré une note dans le *Bulletin des Musées royaux du Cinquantenaire*.

M. Maxime Collignon a signalé cette découverte à l'Académie des Inscriptions, en novembre dernier.

L'importance des résultats archéologiques nous fait regretter encore une fois qu'on n'ait pas recueilli systématiquement les

ossements. Ceux-ci, en petit nombre, n'ont échappé au dédain que grâce à l'intervention de notre président qui a sauvé de l'oubli les quelques os dont j'ai à vous entretenir quelques instants.

Ceux qui ont été soumis à mon examen sont tous fragmentaires; en voici l'énumération :

Un crâne masculin sans base ni face; une partie de crâne féminin plus incomplet encore; une moitié de mandibule masculine avec six dents; une clavicule; la moitié inférieure d'un humérus gauche; la partie supérieure d'un cubitus féminin; deux tibias, l'un gauche, presque entier, l'autre droit, ne comportant que la moitié supérieure avec son épiphyse; la moitié inférieure d'un péroné gauche et enfin huit diaphyses de fémurs dont une seule avec la tête presque entière.

Le crâne masculin est privé de sa base, des temporaux et de toute la région faciale. Il comprend encore le frontal avec la glabelle, l'arcade sourcilière gauche, les deux pariétaux et l'occipital fracturé à deux travers de doigt au-dessous de la région iniaque.

J'ai pu relever un certain nombre de mesures :

Diamètre antéro-postérieur maximum . . . . .	197
— antéro-postérieur iniaque . . . . .	190
— transversal maximum . . . . .	145
— stéphanique . . . . .	123?
— frontal minimum . . . . .	96?
— bioccipital maximum . . . . .	107
Courbe sous-cérébrale . . . . .	20
— frontale totale . . . . .	122
— pariétale ou sagittale . . . . .	142
— sus-occipitale . . . . .	55
— naso-iniaque . . . . .	319
Circonférence horizontale maxima . . . . .	545
Indice céphalique (longueur-largeur) . . . . .	73.60
— stéphanique . . . . .	84.82
— frontal . . . . .	66.20

Avant de comparer ces mesures à celles de pièces connues, un mot des caractères descriptifs. Le crâne étant fortement mutilé ne peut être orienté que d'après le plan de Hamy ou glabello-lambdoïdien. Dans cette position et examiné par la norma supérieure, le crâne est symétrique, allongé et présente une forme pentagonale, la voussure occipitale déborde la suture lambdoïde.

La suture coronale est encore un peu visible à ses deux extrémités; on voit des traces de suture sagittale et le bregma peut être fixé.

La norma antérieure montre un front de moyenne ampleur, assez haut; le bord supérieur de l'orbite est assez épais.

Dans la norma latérale on note une glabelle modérée n° 2, de l'échelle de Broca; la courbe fronto-sagittale, à peine brisée, présente un développement régulier et a son maximum d'altitude à 6 centimètres en arrière du bregma, de ce point elle descend et s'aplatit jusqu'à la région lambdatique, là elle forme une saillie ou chignon occipital; l'inion correspond au n° 2 de la notation de Broca. A partir de l'inion, la courbe devient concave et oblique brusquement en avant.

Enfin, la norma postérieure a une forme pentagonale, la suture lambdoïde est moins soudée que les coronale et sagittale; la ligne courbe supérieure ou semi-circulaire de l'occipital est saillante, rugueuse, transformée en crête; en avant du lambda il y a un méplat; au-dessous de la crête on constate l'aplatissement de la région cérébelleuse.

Après avoir relevé les mensurations possibles et les caractères descriptifs, nous passons aux comparaisons qui nous permettent de conclure formellement que le crâne mysien d'Yortan Kelemba appartient à la race de Cro-Magnon. En effet, si nous consultons les *Crania ethnica* de de Quatrefages et Hamy et les *Premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne* des frères Siret, dont la partie anthropologique a été faite par notre excellent et savant ami, M. le D<sup>r</sup> Jacques, nous trouvons que le crâne, que nous avons décrit, se rapproche plus encore de la race de la Vézère que le premier groupe de l'Argar, qui présente des caractères atténués. (Voir le tableau ci-après.)

Le diamètre antéro-postérieur maximum d'Yortan Kelemba, 197, vient, dans la série, le deuxième par sa longueur, place qu'il occupe avec le n° 7 de Solutré; le même diamètre de l'Argar est moindre; Yortan est au-dessous de la moyenne de Cro-Magnon.

Le diamètre antéro-postérieur-iniaque occupe encore le deuxième rang avec le n° 3 de Cro-Magnon.

Le diamètre transverse maximum 145 est au-dessous de la moyenne de la série, il est le troisième de la série Cro-Magnon et est identique au n° 2 de l'Argar.

Comparé à Cro-Magnon et à la série de l'Argar, Yortan est troisième pour le stéphanique avec 123.



Le diamètre frontal minimum 96 correspond à la moyenne de Cro-Magnon et est inférieur aux quatre crânes de l'Argar.

La largeur occipitale maximum est égale à celle du crâne d'Engis.

La courbe frontale totale est inférieure à celle de Cro-Magnon.

La courbe pariétale 142 est supérieure à la moyenne de Cro-Magnon et correspond au n° 30 de l'Argar.

La courbe cérébrale occipitale (sus-occipitale) est la plus petite.

Donc, le crâne d'Yortan a sa courbe pariétale plus longue et les courbes frontale et occipitale plus petites.

La circonférence horizontale maxima est au-dessus de la moyenne de Cro-Magnon; en réunissant Cro-Magnon et Argar, la circonférence du crâne de Yortan est la cinquième.

L'indice céphalique de 73.60 est sensiblement égal à la moyenne 73.57.

L'indice frontal est au-dessous de la moyenne de Cro-Magnon 66.20, à peu près identique au n° 1 Bruniquel et n° 1 Menton; tous les crânes de l'Argar sont au-dessus de la moyenne.

Si de la comparaison des caractères craniométriques nous passons à celle des caractères craniographiques, nous trouvons les mêmes ressemblances.

Les particularités de la race de Cro-Magnon se retrouvent sur le crâne d'Yortan : la courbe fronto-iniaque est la même dans sa forme; le méplat prélambdaïque, la crête occipitale supérieure, la faible saillie de l'inion, la forme pentagonale de la *norma verticalis*, l'aplatissement de la région occipitale cérébelleuse, le chignon occipital quoique atténué, tout concourt à identifier Yortan à Cro-Magnon.

Ce que nous concluons à propos du crâne, se confirme au sujet de la mandibule. Celle-ci comprend la moitié droite complète, fracturée en haut, au niveau du bord externe de l'alvéole de l'incisive latérale gauche et en bas à 2 centimètres en dehors des apophyses geni.

La troisième molaire n'est pas sortie et n'aurait pu se caser du reste dans l'angle des branches montante et horizontale; la deuxième molaire est plus petite que la première: ces deux dents sont fort usées, mais les cuspidés n'ont pas entièrement disparu; la première molaire en a trois externes, deux internes; la deuxième molaire est tétracuspidée. Les deux prémolaires ne sont pas grandes, elles présentent une forte usure ainsi que la canine. Les

**TABLEAU DES**

CRANES MASCULINS du type de Cro-Magnon (1).		Cro-Magnon		Laugerie Basse		Bruni- quel	Men- ton
		n° 1.	n° 3.	n° 1.	n° 4.	n° 1.	n° 1.
Crâne . . .	D. antéro-postérieur max. . .	202	202	»	195	184	»
	— — iniaque . . .	199	190	»	»	»	»
	D. transverse maximum . . .	149	151	140?	146	138	140?
	D. stéphanique. . . . .	126	122	»	118?	»	118?
	D. frontal minimum . . . . .	103	97	»	97?	94	93?
	D. transverse occipital max. .	104	108?	110?	»	»	»
	Courbe sous-cérébrale . . . . .	»	»	»	»	»	»
	— frontale totale . . . . .	145?	148	»	135	»	»
	— pariétale . . . . .	133?	133	130	125?	130	»
	— sus-occipitale. . . . .	70	76	68	»	»	»
	Circonférence horizontale max.	568	565	»	550?	»	»
	Indice céphalique $\frac{\text{longueur}}{\text{largeur}}$ . . .	73.76	74.75	»	74.87	75.00	»
	— stéphanique . . . . .	»	»	»	»	»	»
	— frontal . . . . .	69.11	64.25	»	66.43	68.11	66.42
Mandibule.	D. bicondylien. . . . .	»	»	»	»	»	»
	D. bigoniaque . . . . .	»	»	»	»	»	»
	Ligne mentonnaire. . . . .	»	»	»	»	»	»
	Hauteur symphysienne. . . . .	37	33	»	36?	»	32
	— molaire (2°). . . . .	33	30	»	34?	»	30
	Longueur branche . . . . .	»	»	»	»	»	»
	Corde condylo-coronoïdienne .	»	»	»	»	»	»
	— gonio-symphysienne . . .	102	»	»	»	»	»
	Courbe bigoniaque . . . . .	»	»	»	»	»	»
	Angle mandibulaire . . . . .	112°	»	»	110°	»	»
— symphysien . . . . .	64°	»	»	69°	»	»	

(1) Mesures tirées des *Crania ethnica* de Quatrefages et Hamy.

(2) Mesures tirées de : *Les premiers âges du métal dans le Sud-Est de l'Espagne*, par Henri et Louis Siret, Avignon.

**MESURES COMPARÉES.**

Grenelle n° 1.	Solutré			Engis n° 2.	Moyenne Cro- Magnon.	Argar (²)				Yortan Keleambo n° 1.
	n° 5.	n° 8.	n° 7.			n° 2.	n° 30.	n° 40.	n° 65.	
191	188	186	197	190	192	193	181	192	193	197
188	176	176	184	185	185	187	170	181	180	190
142	142	134	138	134	141	145	136	139	140	145
122	117	118	118	118	118	124	115	115	116	123
93	100	95	97	98	96	105	97	99	98	96
112	109	105	»	107	107	»	»	»	»	107
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20
130	121	126	136	136	133	126	122	128	132	122
125	128	133	137	139	130	133	142	137	127	142
70	72	69	»	76	71	77	71	75	76	»
542	520	513	540	525	538	546	516	529	534	545
74.34	75.53	72.04	70.05	70.52	73.57	75.12	75.13	72.39	72.54	73.60
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	84.82
65.49	70.42	70.89	70.28	73.13	68.20	72.40	71.32	71.21	70.00	66.20
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	34
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	86
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
117°	»	»	»	»	»	»	»	»	»	117°
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75°

1887; partie anthropologique par le D<sup>r</sup> V. Jacques.

quatre incisives sont tombées *post mortem* et leurs alvéoles indiquent qu'elles étaient étroites. Malgré l'absence de la troisième molaire, cette mandibule est adulte.

La branche montante est large; les branches horizontales, au lieu de tendre au parallélisme, sont très divergentes comme celles de Cro-Magnon; à la région symphysienne inférieure, il y a un petit triangle moins accusé que sur le crâne n° 1 de Cro-Magnon; les alvéoles des incisives sont un peu projetées en avant, mais dans son ensemble la mandibule est remarquablement orthognathe.

Voici les mesures relevées sur cette mandibule :

Diamètre bicondylien (moitié 54) . . . . .	108?
— bigoniaque ( — 44) . . . . .	88?
Ligne mentonnaire . . . . .	46?
Hauteur symphysienne . . . . .	34
— molaire (au niveau de la 2 <sup>e</sup> ) . . . . .	30
Longueur de la branche . . . . .	64?
Corde condylo-coronoïdienne . . . . .	40
— gonio-symphysienne . . . . .	86
Courbe bigoniaque (moitié 100) . . . . .	200?
Angle mandibulaire . . . . .	117°
— symphysien . . . . .	75°

La hauteur symphysienne est de 37 sur le crâne de Cro-Magnon n° 1; celle d'Yortan, de 34, est plus forte que celle des autres crânes de la race étudiés par les *Crania ethnica*; la hauteur molaire est identique à Cro-Magnon n° 2, au crâne de Menton n° 1; il n'y a que Cro-Magnon n° 1 et Laugerie-Basse n° 2 qui aient, le premier, 3 millimètres, le deuxième, 4 millimètres en plus.

Si la mâchoire d'Yortan se rapproche de la série de Cro-Magnon par son angle mandibulaire, elle s'en éloigne par son angle symphysien; elle est plus orthognathe.

Nous ne dirons rien du deuxième crâne d'Yortan, qui est trop mutilé; la minceur de ses parois a favorisé la plagiocéphalie posthume; c'est un crâne féminin, la norma postérieure est pentagonale.

*Os longs.* — Le fragment inférieur d'humérus gauche est gracie et a dû appartenir à une femme ou à un sujet dont les membres supérieurs étaient peu développés.

La cavité olécranienne est perforée, mais la fragilité de l'os me fait croire que cette perforation est posthume. Nous ne dirons rien de la clavicule ni du fragment de cubitus.

Les restes osseux des membres inférieurs sont heureusement plus nombreux. Le tibia n° 1 est entier, sauf une mutilation posthume à la surface épiphysaire supérieure. C'est un tibia gauche, certainement masculin, long de 38 centimètres. Son diamètre antéro-postérieur est de 36, son transverse 25; l'indice 69.44 indique une faible platycnémie. C'est le seul os sur lequel on puisse s'appuyer pour calculer la taille; celle-ci serait de 1,75.

Le tibia n° 2 droit comprend la moitié supérieure de la diaphyse avec épiphyse incomplète; mais on peut relever les mesures antéro-postérieure 37 et transverse 25; l'indice de platycnémie est de 67.56 et rapproche davantage ce tibia de ceux de la Vézère. La platycnémie d'Yortan est à peu près la même que celle de l'Argar.

Le fragment inférieur du péroné gauche ne présente pas de cannelure.

*Fémurs.* — Il y a huit diaphyses de fémurs, cinq du côté droit, deux du côté gauche; chez tous les deux épiphyses manquent, sauf sur le n° 1 dont la tête est presque entière.

J'ai pu prendre les mesures antéro-postérieure et transverse du haut de la diaphyse sur sept fémurs et les mêmes mesures, du milieu de la diaphyse, sur quatre fémurs masculins.

Ces fémurs sont fort intéressants; la somme des deux diamètres du haut de la diaphyse est élevée; sur trois fémurs elle est supérieure à 60. Le fémur masculin n° 3 a un diamètre transverse que je n'ai rencontré dans aucune de mes séries. L'indice moyen de platymérie indique une platymérie très accusée. L'indice pilastrique moyen est assez élevé; sur deux fémurs il atteint 120 et 122,2; chez ce dernier la ligne âpre est transformée en pilastre presque aussi saillant que celui de Cro-Magnon n° 1. Les deux fémurs les plus platymériques ont l'indice pilastrique le plus faible; cela confirme les remarques de Manouvrier.

La fossette hypotrochantérienne existe fort accusée sur tous les fémurs; le troisième trochanter est présent sur le seul fémur qui ait conservé la tête.

Malgré leur état fragmentaire et malgré leur petit nombre, les ossements d'Yortan permettent de conclure :

Le crâne, la mandibule aussi bien que quelques os longs relèvent de la race de Cro-Magnon;

Le seul os assez complet pour essayer une reconstitution de la taille, indique une taille élevée;

L'ensemble des caractères descriptifs et ostéométriques appa-

rente nettement les ossements d'Yortan avec ceux du premier groupe de l'Argar que M. le D<sup>r</sup> Jacques a rattaché au type de Cro-Magnon.

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	SEXE.	FÉMURS		DIAMÈTRES. Haut de la diaphyse		INDICE de platymerie.	DIAMÈTRES. Milieu de la diaphyse		INDICE pilastrique.
		droits.	gauches.	antéro- postérieur.	transverse.		antéro- postérieur.	transverse	
1	M.	—	G.	26	35	74.28	36	30	120
2	M.	D.	—	23	33	69.69	33	27	122.2
3	M.	D.	—	25	40	62.50	32	31	103.2
4	F.	D.	—	23	32	71.87	—	—	—
5	M.	D.	—	25	35	71.42	31	27	114.8
6	F.	D.	—	22	30	73.33	—	—	—
7	M.	—	G.	24	32	75.00	—	—	—
8	—	—	G.	?	?	.....	—	—	—
Moyenne . . .				24	33.8	70.04	33	28.75	114.7

Les ossements que nous venons d'étudier se rapprochent davantage encore de ceux de l'antique race de la Vézère.

Cette race, dont nous retrouvons les descendants à l'époque néolithique à Baumes-Chaudes, a des représentants dans nos cavernes sépulcrales d'Hastière, de Sclaigaux, de Chauvaux, d'Engis, de Falmignoul.

C'est surtout autour de la Méditerranée qu'elle s'est développée : Espagne, Sardaigne, Corse, Sicile, Afrique septentrionale.

Si nous la retrouvons en Mysie à l'âge du bronze, si l'archéologie signale dans le sud-est de l'Espagne les grandes jarres de terre cuite servant de sépultures et les mêmes objets déposés auprès des morts que dans les jarres de l'Asie Mineure, nous constatons que l'aire de

dispersion s'élargit et vient confirmer que la civilisation méditerranéenne n'a pas une origine orientale. La race de Cro-Magnon, qui dès ses débuts a montré des aptitudes artistiques si remarquables, pourrait bien avoir été un facteur important de l'art insulégéen.

Nous reviendrons sur ces considérations dans une communication ultérieure; mais, dès maintenant, il n'est pas trop hasardé de dire que le type de Cro-Magnon a marché de l'ouest à l'est, et cette conclusion se maintiendra aussi longtemps que l'on n'aura pas trouvé dans les régions orientales de la Méditerranée ou en Asie Mineure les ossements des Magdaléniens à une époque antérieure à celle de la Vézère.

#### DISCUSSION.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Houzé de son intéressante communication. Il explique comment les ossements ont été recueillis : pendant toute la durée des fouilles on ne s'est occupé que des vases et des mobiliers, ce n'est que tout à la fin que l'on s'est avisé de recueillir quelques ossements.

M. RUTOR croit que la race de Cro-Magnon est de l'époque du Renne.

Le Quaternaire s'est terminé il y a 10 000 ans environ; si l'âge du Renne a duré quelques milliers d'années, le Magdalénien doit être séparé de nous d'un espace de 12 000 à 14 000 ans environ.

M. JACQUES fait remarquer que les stations de l'Argar datent non pas de l'âge de la pierre polie, mais du bronze. Les frères Siret ont insisté sur l'identité des formes des objets de l'Argar et d'Hisarlik. Cette remarque a son importance au point de vue de l'opinion de M. Houzé, qui fait essaimer les populations de l'âge du bronze en même temps vers le sud-ouest, Espagne, Portugal, le sud-est, dans le bassin de la Méditerranée, et vers les îles Canaries. La question est de savoir si la race de Cro-Magnon a pu également descendre en Mysie.

M. Houzé fait remarquer que dès l'époque néolithique nous voyons en Europe toutes les races actuelles; il n'y a que les proportions qui ont varié.

M. JACQUES demande à M. Houzé s'il croit que la race de Cro-Magnon offre quelque parenté avec les Germains que certains confondent avec les Aryens.

M. HOUZÉ. — Non, il y a même des différences énormes, tant au point de vue anthropologique qu'au point de vue des aptitudes. M. Houzé combat l'opinion de de Lapouge et de son école, en disant que le type blond n'a pas été initiateur ni dans les arts ni dans les sciences. La civilisation n'appartient en propre ni aux blonds ni aux bruns, elle est le résultat des deux races fusionnées dès l'époque néolithique.

Si cependant on voulait absolument donner dans la civilisation la prédominance à l'un des deux types, que l'on compare la civilisation péri-méditerranéenne et la civilisation du bassin de la Baltique, et que l'on étudie le rôle des invasions germaniques dans la vie des civilisations anciennes. Le résultat ne sera pas favorable aux idées de de Lapouge.

COMMUNICATION DE M. RUTOT.  
LES CAILLOUX DE M. THIEULLEN.

(Voir MÉMOIRE n° III.)

M. RUTOT présente une série de pièces que lui a communiquées M. Thieullen : petits silex, grains de colliers, etc., et développe les conclusions qu'il a formulées dans la séance de juillet.

Le travail de M. Rutot a été publié dans les *Mémoires*.

PRÉSENTATIONS DE PIÈCES.

M. DE PAUW présente des pièces néolithiques des environs de Spiennes, remarquables par leur taille et leur état de conservation.

M. CUMONT présente un broyeur néolithique en quartz.

La séance est levée à 10  $\frac{1}{2}$  heures.

---